



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 17 juin 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Le cahier statistique numéro 22 de la sécurité sociale paru en 2025 intitulé « Absentéisme pour cause de maladie : ce que disent les chiffres » fait état d'une augmentation des absences des travailleurs résidents pour cause de dépression. Ainsi, en 2024, les dépressions étaient la principale cause d'absence pour raison médicale chez les salariés résidents. Elles représentaient 17,3% du total des jours de maladie avec certificat d'incapacité de travail et étaient l'une des principales causes d'absences prolongées avec une majorité de jours d'absence en longue durée.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Quelle est l'évolution, au cours des dix dernières années, du nombre de certificats d'incapacité de travail (CIT) liés à des troubles de santé mentale, et en particulier avant et après la pandémie de Covid-19 ? Ces données peuvent-elles être ventilées par durée des arrêts, d'âge, de sexe et de secteur d'activité ?
- Le Gouvernement dispose-t-il d'une ventilation par type de troubles (dépression, anxiété, burn-out, autres) et d'indications sur la durée moyenne de ces arrêts en fonction du type de trouble ?
- Le Gouvernement dispose-t-il d'estimations concernant les problèmes de santé mentale non suivis d'un arrêt de travail, notamment avant et après la pandémie ?

- Quelle est l'évolution, sur la même période, de la consommation de médicaments psychotropes, en particulier :
  - d'antidépresseurs
  - d'anxiolytiques et hypnotiques ?

Ces données peuvent-elles être ventilées par catégorie d'âge et nombre de patients concernés ?

- Peut-on parler d'une augmentation significative après la pandémie Covid-19 ? Dans l'affirmative, comment Madame la ministre explique-t-elle cette évolution ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.



Francine Closener  
Députée



Ben Polidori  
Député



Mars Di Bartolomeo  
Député